

INSEAMM CA 04/04/2024  
Délibération n° DELIB\_06\_FI\_24\_04\_04\_SUBV\_PAT



**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration  
Séance du 04 avril 2024**

**APPEL À PROJET « C'EST MON PATRIMOINE ! » 2024  
DEMANDE DE SUBVENTION**

Délibération n° DELIB\_06\_FI\_24\_04\_04\_SUBV\_PAT

**L'an deux mille vingt-quatre, le quatre-avril,**

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 21 mars 2024.

**VU**

- Les statuts de l'Établissement.

INSEAMM CA 04/04/2024  
Délibération n°DELIB\_06\_FI\_24\_04\_04\_SUBV\_PAT

**Le Président,**

### **EXPOSE**

Lancé en 2005 par le ministère de la culture, « C'est mon patrimoine ! » est une opération d'éducation artistique et culturelle proposant aux enfants, aux jeunes et à leurs familles de s'approprier par la pratique artistique les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections pendant les temps extrascolaires, ou périscolaires.

L'INSEAMM, en partenariat avec deux structures sociales de Marseille, souhaite proposer à plusieurs groupes d'adolescent-e-s une découverte patrimoniale des sites de Luminy et du Palais Carli par le biais de la musique durant les vacances d'été et de la Toussaint.

*"Ce projet part d'une idée simple, le voyage d'explorateurs du son partant à la découverte de lieux grâce à leur outil de prédilection, les oreilles. Pour cela nous allons prélever des échantillons sonores de ces territoires et les modifier dans notre laboratoire afin de recréer un monde imaginaire et musical, comme une sorte de vivarium microscopique composé par des sons qui nous entourent évoluant librement entre eux."*

Ces stages de découverte et pratique musicale aboutiront à des créations sonores originales et des restitutions ouvertes au public sur les différents sites. Ce projet fera intervenir l'artiste intervenant diplômé du Conservatoire accompagné par un jeune artiste, issue de la classe électro acoustique du Conservatoire.

À ce titre et au titre du développement de sa politique d'éducation artistique et culturelle, l'IFAMM entend répondre à l'appel à projet de la DRAC PACA « **C'est Mon patrimoine 2024** »

Le plan de financement prévisionnel faisant apparaître les financements à solliciter est le suivant :

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
Charges artistiques	5 000 €	État (DRAC PACA)	4 200 €
Charges production (ateliers et médiations)	1 000 €	Inseamm	3 500 €
Per diem	600 €		
Coordination / administration	600 €		
Logement	500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>7 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 700 €</b>

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au conseil d'administration d'adopter ma proposition.

INSEAMM CA 04/04/2024  
Délibération n°DELIB\_06\_FI\_24\_04\_04\_SUBV\_PAT

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE**

**Article 1** : D'approuver le plan de financement de l'opération.

**Article 2** : D'autoriser le Directeur général à candidater à l'appel à projet « C'est mon Patrimoine » dans la limite des montants totaux indiqués dans le budget.

**Article 3** : D'inscrire les crédits prévus à cet effet sur les articles correspondants du budget.

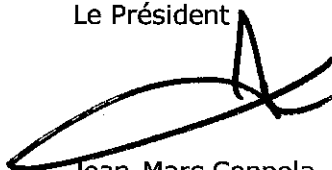
Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	17
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstentions	0

**La présente délibération mise aux voix est :**

- **Adoptée**
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 4 avril 2024.

Le Président



Jean-Marc Coppola

**Transmise au représentant de l'État le 04/04/2024**

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

**Publiée sur le site internet de l'établissement le : 05/04/2024**

Accusé de réception en préfecture  
013-200029205-20240404-06CA240404PAT-DE  
Reçu le 05/04/2024

